

Surveillant de Baignade en Accueil Collectif de Mineurs (SB ACM)

Formez-vous afin d'acquérir les connaissances nécessaires pour évaluer les risques relatifs à la configuration d'un site, interpréter les conditions météorologiques et adapter le lieu de baignade au public concerné

Public concerné	Tout public
Objectif de la formation	<p>Acquérir la maîtrise et les connaissances nécessaires pour les missions de surveillance et de sauvetage attribuées au Surveillant de Baignade en Accueil Collectif de Mineurs (SB ACM)</p> <p>A la fin de la formation le participant sera capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De maîtriser l'environnement aquatique et du sauvetage (compétence 1) - De connaître la réglementation des baignades en ACM (compétence 2) - D'intervenir en cas d'accident (compétence 3) - De prévenir les accidents de baignade (compétence 4) - De devenir un bon citoyen (compétence 5)
Compétences attendues (Programme de la formation)	<p>C1 - MAITRISER L'ENVIRONNEMENT AQUATIQUE ET DU SAUVETAGE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les bases permettant d'améliorer ses performances en natation - Maîtriser les bases du déplacement en apnée - Procéder avec efficacité au remorquage d'une victime - Identifier les techniques nécessaires à la prise en charge d'une victime dans l'eau jusqu'à sa sortie de l'eau - Identifier le matériel nécessaire au sauvetage et optimiser son utilisation (bouée tube) <p>C2 - CONNAITRE LA REGLEMENTATION DES BAIGNADES EN ACM</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser l'organisation administrative de la baignade - Définir les conditions d'emploi des différents diplômes de sauvetage, compétences et obligations - Connaître l'organisation de la sécurité des baignades en piscine et en milieu naturel - Mettre en œuvre l'organisation spécifique de la surveillance des baignades en ACM <p>C3 - INTERVENIR EN CAS D'ACCIDENT</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intervenir sur une victime de noyade - Intervenir sur une victime par suite d'une exposition prolongée à la chaleur <p>C4 - PREVENIR LES ACCIDENTS DE BAIGNADE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître les dangers liés au milieu naturel - Prendre des mesures de prévention pour éviter les accidents - Organiser une baignade en Accueil Collectif de Mineurs en identifiant le rôle de chaque acteur - Identifier les tests de natation et leurs niveaux d'autonomie <p>C5 - DEVENIR UN BON CITOYEN</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les mineurs aux règles d'hygiène et comportementales - Sensibiliser les mineurs au respect de la faune et de la flore aquatique - Identifier certaines violences, incivilités, harcèlements dont peuvent être victimes les mineurs
Délais d'accès	Notre calendrier de formation permet un accès à cette formation suivant le nombre de place disponible lors de l'inscription
Accessibilité et handicap	Veuillez prendre contact avec nous pour évaluer la faisabilité de votre projet
Moyens pédagogiques	- Alternance entre contenus théoriques et mises en situation pratique

	<ul style="list-style-type: none"> - Sac de secours opérationnel de formation - Mannequin de sauvetage - Livret du SB
Techniques pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> - Exposé interactif - Travail de groupe - Démonstration pratique - Entraînement par ateliers
Formation continue	Obligatoire tous les 5 ans (FC SB ACM)
Cadre réglementaire	<ul style="list-style-type: none"> - Arrêté du 25 avril 2012 portant application de l'article R. 227-13 du code de l'action sociale et des familles - NOR : MENV1221832A ministre de l'Éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative
Suite de parcours	FC SB ACM, FC PSC, PSE 1, PSE 2



Pré-requis

- 17 ans minimum à l'entrée en formation (le diplôme sera remis à l'apprenant à ses 18 ans)
- Attestation de 100m nage libre délivrée par un MNS
- Titulaire du certificat de compétences Premiers Secours Citoyen (PSC) ou équivalent de moins de 3 ans



Effectif par session

- 6 à 12 personnes pour 2 formateurs
- 13 à 18 personnes pour 3 formateurs



Durée

35 heures de face à face pédagogique



Evaluation et Certification

- Participation active à l'ensemble de la formation

Épreuve 1 : elle consiste à lancer un "ballon de Sauvetage" au-delà d'une distance minimale de 10,50 mètres.

Épreuve 2 : elle consiste en un parcours de sauvetage aquatique en continu de 50 mètres en tenue de bain et sans lunettes

Épreuve 3 : elle consiste en un parcours de 200 mètres en nage libre, avec un franchissement de huit obstacles espacés de deux mètres, et répartis sur le parcours. Sans limite de temps.

Épreuve 4 : lors d'une mise en situation le candidat devra exécuter des premiers gestes de première urgence aux noyés et procéder à l'alerte.



Qualifications des formateurs

- Maître-Nageur Sauveteur (MNS, BEESAN, BPJEPS AAN)
- Formateur au Sauvetage Aquatique (FSA)
- Formateur aux Premiers Secours



Attribution finale

Surveillant de Baignade en Accueil Collectif de Mineurs (SB ACM)

Épreuve 5 : satisfaire à un contrôle des connaissances sous forme d'un Questionnaire à Choix Multiples (20 questions), rassemblant un ensemble de thématiques abordées lors de la formation

Tarif :

300€

Taux de satisfaction	Taux de réussite